



Lausanne, janvier 2026
Rapport de recherche N° 189

Analyse des taux de THC, des prix et des modalités d'achat du cannabis sur le marché noir dans le canton de Vaud

Mélina Tognolini, Manuel Pescia, Robin Udrisard, Jonathan Chavanne et Frank Zobel

Avec le concours d'Emilia Gianola et de Pierre Esseiva de l'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL

Remerciements

Nos remerciements vont en premier lieu à Emilia Gianola et Pierre Esseiva de l'École des sciences criminelles (ESC) de l'UNIL pour la mise à disposition de données provenant de l'analyse des saisies policières et du *drug checking*, ainsi que pour leur collaboration dans le cadre de *CannCheck*. Nos remerciements vont également à notre collègue Livia Andrani, collaboratrice scientifique chez Addiction Suisse pour avoir accepté de relire ce document et apporter un regard critique. Nous remercions aussi nos collègues de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) et de la Fondation du Levant qui mettent en œuvre le *drug checking* dans le canton de Vaud, et à la police cantonale vaudoise qui a permis l'analyse des saisies policières de petite taille. Nous remercions aussi la Ville de Lausanne, partenaire principal et initiatrice du projet Cann-L, pour son engagement dans cet essai pilote, ainsi que la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud qui finance une partie de l'étude scientifique. Finalement, nos remerciements vont à l'Agence européenne sur les drogues (EUDA) qui coordonne la mise en place de l'enquête européenne en ligne sur les drogues (EWSD) ainsi qu'à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui a mandaté la réalisation de cette enquête en Suisse.

Impressum

Compléments d'information : Frank Zobel, tél. +41 (0)21 321 29 60
fzobel@addictionsuisse.ch

Réalisation : Mélina Tognolini, Manuel Pescia, Robin Udrisard, Jonathan Chavanne, Frank Zobel

Numéro de commande : Rapport de recherche N° 189

Graphisme/mise en page : Addiction Suisse

Copyright : © Addiction Suisse Lausanne 2026

ISBN : 978-2-88183-366-3

DOI : 10.58758/rech189

Citation recommandée : Tognolini, M., Pescia, L., Udrisard, R., Chavanne, J., & Zobel, F. (2026). *Analyse des taux de THC, des prix et des modalités d'achat sur le marché noir du cannabis dans le canton de Vaud*. Rapport de recherche N° 189. Lausanne : Addiction Suisse.

Table des matières

1	Introduction	8
2	Méthode	10
2.1	Données	10
2.1.1	<i>Synthèse</i>	11
3	Résultats	12
3.1	Taux de THC	12
3.1.1	<i>Description des échantillons</i>	12
3.1.2	<i>Synthèse</i>	15
3.1.3	<i>Contextualisation</i>	15
3.2	Prix.....	16
3.2.1	<i>Description des échantillons</i>	16
3.2.2	<i>Synthèse</i>	17
3.3	Correlation entre taux de THC et prix	18
3.3.1	<i>Description des échantillons</i>	18
3.3.2	<i>Synthèse</i>	19
3.4	Correlation entre le prix et les quantités achetées.....	19
3.4.1	<i>Description des échantillons</i>	20
3.4.2	<i>Synthèse</i>	23
3.5	Approvisionnement et modalités d'achat.....	23
3.5.1	<i>Description des échantillons</i>	23
3.5.2	<i>Rapport entre modalité d'achat et prix au gramme</i>	24
3.5.3	<i>Synthèse</i>	25
4	Limites.....	26
5	Conclusions.....	27
	Bibliographie	28

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des informations extraites des bases de données	11
Tableau 2 : Données descriptives des taux de THC des échantillons de fleurs et de résines	12
Tableau 3 : Données descriptives des prix au gramme des échantillons de fleurs et de résines	16
Tableau 4 : Données descriptives des quantités (en gramme) par transaction des échantillons de fleurs et de résines	20
Tableau 5 : Approvisionnement et modalités d'achat des échantillons de cannabis (fleurs et résines combinées)	24

Liste des figures

Figure 1 : Distribution des taux de THC des échantillons de fleurs et de résines.....	13
Figure 2 : Evolution des taux de THC moyens des échantillons de fleurs et de résines entre 2019 et 2025 dans le canton de Vaud (Saisies Police Vaud).....	13
Figure 3 : Saisies vaudoises de fleurs et de résines entre 2017 et 2024 (nombre de saisies à gauche et volumes saisis en kg à droite)	14
Figure 4 : Infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants pour consommation de cannabis (1990-2024). .	14
Figure 5 : Evolution des taux de THC moyens des échantillons de fleurs et de résines entre 2004 et 2023 en Suisse (SSML)	15
Figure 6 : Distribution des prix au gramme des échantillons de fleurs et de résines	17
Figure 7 : Corrélation entre le taux de THC et le prix au gramme des échantillons de fleurs et de résines (CannCheck).....	18
Figure 8 : Corrélation entre le taux de THC et le prix au gramme des échantillons de fleurs et de résines (Drug Checking).....	19
Figure 9 : Corrélation entre le prix au gramme et la quantité achetée des échantillons de fleurs et de résines (CannCheck).....	21
Figure 10 : Corrélation entre le prix au gramme et la quantité achetée des échantillons de fleurs et de résines (Drug Checking)	21
Figure 11 : Corrélation entre le prix au gramme et la quantité achetée des échantillons de fleurs et de résines (EWSD)	22
Figure 12 : Corrélation entre le prix au gramme et la quantité achetée des échantillons de fleurs et de résines (Cann-L)	22
Figure 13 : Prix au gramme selon la modalité principale d'achat des échantillons de cannabis (fleurs et résines)	25

Résumé

On dispose de peu de données sur les caractéristiques du marché noir du cannabis en Suisse. La statistique annuelle de la Société suisse de médecine légale (SSML) permettait jusqu'ici d'observer les évolutions du taux de THC du cannabis saisi par les polices suisses mais elle s'est arrêtée en 2024. L'étude MARSTUP, menée dans le canton de Vaud, avait permis de fournir des informations plus détaillées en examinant les produits, prix et sources d'approvisionnement du cannabis dans ce canton mais aussi en estimant les volumes consommés ainsi que le chiffres d'affaires et revenus réalisés sur ce marché (Zobel et al, 2020). Ces données avaient ensuite été reprises et complétées dans une étude portant sur la place du cannabis dans l'économie Suisse (Hoff, 2022). L'étude MARSTUP avait aussi montré quelques attributs du marché du cannabis jusque-là encore peu documentés, notamment la présence d'arnaques avec du cannabis CBD, le fait que les consommateur·trice·s d'héroïne et de cocaïne marginalisé·e·s étaient individuellement les plus gros·ses consommateur·trice·s de cannabis, ou que, comme pour l'alcool, une petite proportion des consommateur·trice·s était responsable de plus de la moitié du volume consommé.

La mise en place des essais pilotes de vente de cannabis en 2023 et 2024 permet désormais d'avoir de meilleures données sur les caractéristiques des produits achetés sur le marché noir en Suisse. Leur fonctionnement soulève aussi des questions et enjeux autour de la concurrence qui existe entre le marché légal, représenté par ces essais, et le marché illégal, qui regroupe toutes les autres formes d'accès non-médical au cannabis THC en Suisse. Une des questions souvent soulevées par les consommateur·trice·s, les acteur·trice·s économiques du marché du cannabis et les responsables politiques, est celle de savoir si les essais pilotes sont capables d'être concurrentiels avec le marché noir. Jusqu'ici les réponses données à cette question relevaient surtout d'opinions personnelles et d'anecdotes.

Ce rapport examine les produits et modalités d'achat du cannabis sur le marché noir vaudois. Il s'appuie sur l'analyse de cinq sources de données réunies à cet effet : analyses des saisies policières, résultats des dispositifs *CannCheck* et *Drug Checking*¹, réponses d'un échantillon vaudois ayant participé à l'enquête européenne en ligne sur les drogues (ESWD) et données provenant des participant·e·s du projet pilote Cann-L au moment de leur admission. Cette réunion de données permet pour la première fois de croiser un large ensemble d'informations sur les teneurs en THC, les prix et quantités achetées, ainsi que les pratiques d'approvisionnement sur le marché noir du cannabis.

Les différentes sources mobilisées ont des tailles d'échantillons variables, ce qui influence la robustesse des analyses selon les indicateurs considérés. En fonction des variables étudiées, les données couvrent entre une cinquantaine et près de 2'000 observations par source. Cette hétérogénéité permet néanmoins de réaliser une analyse originale du marché illégal du cannabis dans le canton de Vaud, même si certains résultats, notamment ceux issus de dispositifs avec peu de données, doivent évidemment être interprétés avec prudence.

Les données réunies pour ce travail indiquent que les taux de THC du cannabis circulant dans le canton de Vaud varient selon le type de produit et la source : les fleurs présentent en moyenne 13-15 % de THC, tandis que les résines atteignent environ 30 %, à la suite d'une probable récente augmentation. Le prix moyen au gramme s'élève quant à lui à environ 10 CHF pour les fleurs et 8 CHF pour les résines, sans qu'il n'y ait apparemment de corrélation entre le prix payé et le taux de THC réel. Pour des plus petites quantités,

¹ Les dispositifs *CannCheck* et *Drug Checking* sont des prestations permettant l'analyse de la composition du cannabis acheté sur le marché illégal. L'analyse est réalisée sur place (en collaboration avec l'école des sciences criminelles pour le *CannCheck*) à l'aide de la technique analytique NIR et s'accompagne d'un entretien visant à mieux comprendre les pratiques de consommation, d'approvisionnement et les risques associés.

comme celles vendues par le projet Cann-L, les prix au marché noir sont plus élevés en moyenne, autour de 14 CHF pour les fleurs et de 12 CHF pour les résines.

Les quantités achetées sont généralement plus importantes pour les résines et tendent à influencer le prix. L'achat constitue la modalité d'approvisionnement dominante, principalement auprès de dealer·euse·s ou d'ami·e·s/connaissances, tandis que le don, l'autoproduction et les achats via darknet ou réseaux sociaux restent apparemment jusqu'ici assez marginaux.

L'analyse met ainsi en lumière que les résines de cannabis, généralement importées, sont aujourd'hui sur le marché noir vaudois le produit le plus dosé en THC et également souvent le moins cher. L'étude montre aussi la grande variation des prix et des taux de THC pour chaque type de produit, un constat qui n'est pas inhabituel pour des marchés illégaux où les acheteur·euse·s ne disposent que de peu d'informations pour orienter leurs choix.

Par rapport aux essais pilotes, on observe que les prix moyens sur le marché noir sont en général proches ou inférieurs à ceux pratiqués par le projet Cann-L pour des taux de THC qui sont, surtout pour les résines, supérieurs. Toutefois, si on examine les quantités plus petites, telles que vendues par Cann-L (paquet de 3g), on observe que les prix moyens du marché noir peuvent être plus élevés. La principale concurrence de ce dernier concerne donc les rabais de quantités, une pratique que le projet Cann-L n'applique pas, et les taux de THC plus élevés des résines. Toutefois, la plupart des participant·e·s de l'essai pilote rapportent avoir (presque) entièrement quitté le marché noir après six mois (Udrisard et al., 2025), ce qui suggère que l'avantage concurrentiel de ce dernier a un poids très limité face aux arguments de provenance locale et la qualité contrôlée des produits de Cann-L, ainsi que leur accessibilité dans un magasin à but non lucratif ouvert 48 heures par semaine.

Ce constat ne doit toutefois pas empêcher de mener des réflexions sur les moyens de mieux concurrencer le marché noir. La baisse des prix et la hausse des taux de THC, des propositions souvent amenées par les acteur·trice·s économiques du cannabis, ne sont sans doute pas les meilleurs moyens d'y parvenir, si l'on adopte une perspective de santé publique. D'autres approches, notamment en proposant des produits alternatifs à moindres risques ou en offrant des conseils et interventions permettant de réduire la consommation et les coûts, peuvent être tout aussi efficaces sans augmenter les risques pour la santé.

Zusammenfassung

Über die Merkmale des Schwarzmarktes für Cannabis in der Schweiz liegen nur wenige Daten vor. Die Jahresstatistik der Schweizerischen Gesellschaft für Rechtsmedizin (SGRM) ermöglichte bisher die Beobachtung der Entwicklung des THC-Gehalts von Cannabis, das von der Schweizer Polizei beschlagnahmt wurde, wurde jedoch 2024 eingestellt. Die im Kanton Waadt durchgeführte MARSTUP-Studie lieferte detailliertere Informationen über diesen Markt, indem sie die Produkte, Preise und Bezugsquellen von Cannabis in diesem Kanton untersuchte und gleichzeitig die Konsum sowie den Umsatz und die Einnahmen auf diesem Markt schätzte (Zobel et al., 2020). Diese Daten wurden anschließend in einer Studie über die Bedeutung von Cannabis für die Schweizer Wirtschaft (Hoff, 2022) aufgegriffen und ergänzt. Die MARSTUP-Studie hatte auch einige bisher wenig dokumentierte Merkmale des Cannabismarktes aufgezeigt, darunter das Vorhandensein von Betrugsfällen mit CBD-Cannabis, die Tatsache, dass marginalisierte Heroin- und Kokainkonsumenten auch individuell die größten Cannabiskonsumenten waren, oder dass, wie beim Alkohol, ein kleiner Teil der Konsumierenden für mehr als die Hälfte des konsumierten Volumens verantwortlich war.

Durch die Einführung von Pilotversuchen zum Verkauf von Cannabis in den Jahren 2023 und 2024 stehen nun bessere Daten über die Eigenschaften der auf dem Schweizer Schwarzmarkt gekauften Produkte zur Verfügung. Diese Projekte werfen auch Fragen hinsichtlich des Wettbewerbs zwischen dem legalen Markt, der durch diese Versuche repräsentiert wird, und dem illegalen Markt, der alle anderen Formen des nicht-medizinischen Zugangs zu THC-haltigem Cannabis in der Schweiz umfasst, auf. Eine der Fragen, die von Konsumenten, Wirtschaftsakteuren des Cannabismarktes und politischen Entscheidungsträgern häufig gestellt wird, ist, ob die Pilotversuche mit dem Schwarzmarkt konkurrieren können. Bislang basierten die Antworten auf diese Frage vor allem auf persönlichen Meinungen und Anekdoten.

Dieser Bericht untersucht die Frage genauer, indem er sich mit den Produkten und Kaufmodalitäten von Cannabis auf dem Schwarzmarkt im Kanton Waadt befasst. Er stützt sich auf die Analyse von fünf zu diesem Zweck zusammengetragenen Datenquellen: Analysen von Polizeibeschlagnahmungen, Ergebnisse im Zusammenhang mit den Maßnahmen *CannCheck* und *Drug Checking*², Antworten einer Waadtländer Stichprobe, die an der Europäischen Online-Drogenumfrage (ESWD) teilgenommen hat, sowie Daten von Teilnehmern des Pilotprojekts Cann-L zum Zeitpunkt ihrer Aufnahme. Diese Datenzusammenstellung ermöglicht es erstmals, eine Vielzahl von Informationen über THC-Gehalte, Preise und gekaufte Mengen sowie die Beschaffungspraktiken auf dem Schwarzmarkt für Cannabis miteinander zu verknüpfen.

Die verschiedenen herangezogenen Quellen haben unterschiedliche Stichprobengrößen, was die Aussagekraft der Analysen je nach den betrachteten Indikatoren beeinflusst. Je nach den untersuchten Variablen umfassen die Daten zwischen etwa 50 und fast 2000 Beobachtungen pro Quelle. Diese Heterogenität ermöglicht dennoch eine originelle Analyse des illegalen Cannabismarktes im Kanton Waadt, auch wenn bestimmte Ergebnisse, insbesondere diejenigen aus Systemen mit wenigen Daten, natürlich mit Vorsicht interpretiert werden müssen.

Die für diese Arbeit gesammelten Daten zeigen, dass der THC-Gehalt von Cannabis im Kanton Waadt je nach Produkttyp und Quelle variiert: Blüten enthalten durchschnittlich 13-15 % THC, während Harz einen

² Die Maßnahmen *CannCheck* und *Drug Checking* ermöglichen die Analyse der Zusammensetzung von auf dem illegalen Markt erworbenem Cannabis. Die Analysen werden vor Ort durchgeführt unter Verwendung der NIR-Analysetechnik und werden mit einem Gespräch begleitet, in dem Konsum-, Beschaffungspraktiken sowie damit verbundene Risiken thematisiert werden.

Gehalt von etwa 30 % aufweist, der in letzter Zeit gestiegen ist. Der Durchschnittspreis pro Gramm beträgt etwa 10 CHF für Blüten und 8 CHF für Harz, wobei offenbar kein Zusammenhang zwischen dem gezahlten Preis und dem tatsächlichen THC-Gehalt besteht. Für kleinere Mengen, wie sie vom Cann-L-Projekt verkauft werden, sind die Schwarzmarktpreise im Durchschnitt höher und liegen bei etwa 14 CHF für Blüten und 12 CHF für Harz.

Die gekauften Mengen sind in der Regel bei Harz größer und beeinflussen tendenziell den Preis. Der Kauf ist die vorherrschende Beschaffungsmethode, hauptsächlich bei Dealern oder Freunden/Bekannten, während Geschenke, Eigenanbau und Käufe über das Darknet oder soziale Netzwerke bislang offenbar eher eine untergeordnete Rolle spielen.

Die Analyse zeigt somit, dass Cannabisharz, das in der Regel importiert wird, heute auf dem Waadtländer Markt das Produkt mit dem höchsten THC-Gehalt und meistens auch das günstigste ist. Die Studie zeigt auch die grossen Unterschiede bei den Preisen und THC-Gehalten der einzelnen Produkttypen, was für illegale Märkte, auf denen die Käufer nur über wenige Informationen verfügen, um ihre Kaufentscheidung zu treffen, nicht ungewöhnlich ist.

Im Vergleich zu den Pilotversuchen lässt sich feststellen, dass die Durchschnittspreise auf dem Schwarzmarkt im Allgemeinen nahe an denen des Cann-L-Projekts liegen oder darunter, wobei die THC-Werte, insbesondere bei Harz, höher sind. Betrachtet man jedoch die kleineren Mengen, wie sie von Cann-L verkauft werden (3-g-Packung), so sind die Durchschnittspreise auf dem Schwarzmarkt oft höher. Die Hauptkonkurrenz für Cann-L scheint daher in Mengenrabatten zu liegen, eine Praxis, die nicht anwendet, sowie in den hohen THC-Gehalten des Harzes. Die meisten Teilnehmer des Pilotversuchs berichten jedoch nach sechs Monaten, dass sie den Schwarzmarkt (fast) vollständig verlassen haben (Udrisard et al., 2025), was darauf hindeutet, dass dessen Wettbewerbsvorteil angesichts der lokalen Herkunft und Qualitätskontrolle der Produkte von Cann-L und ihrer Verfügbarkeit in einem gemeinnützigen Laden, der 48 Stunden pro Woche geöffnet ist, begrenzt ist.

Diese Feststellung sollte jedoch nicht davon abhalten, über Möglichkeiten nachzudenken, wie man besser mit dem Schwarzmarkt konkurrieren kann. Preissenkungen und höhere THC-Gehalte, wie sie oft von den Wirtschaftsakteuren der Cannabisbranche vorgeschlagen werden, sind aus Sicht der öffentlichen Gesundheit sicherlich nicht der beste Weg, um dies zu erreichen. Andere Ansätze, insbesondere das Angebot risikoärmeren Alternativprodukte oder die Bereitstellung von Beratung und Maßnahmen zur Reduzierung des Konsums und damit der Kosten, können ebenso wirksam sein, ohne die Gesundheitsrisiken zu erhöhen.

Sintesi

Sono disponibili pochi dati sulle caratteristiche del mercato illecito della cannabis in Svizzera. Finora, le statistiche annuali della Società Svizzera di Medicina Legale (SSML) hanno permesso di osservare l'evoluzione del tenore di THC nella cannabis sequestrata dalla polizia svizzera, ma sono state interrotte nel 2024. Lo studio MARSTUP, condotto nel Cantone di Vaud, ha fornito informazioni più dettagliate su questo mercato, esaminando i prodotti, i prezzi e le fonti di approvvigionamento della cannabis in questo cantone, nonché stimando i volumi consumati, il fatturato e i ricavi realizzati su questo mercato (Zobel et al, 2020). Questi dati sono stati poi ripresi e integrati in uno studio sul ruolo della cannabis nell'economia svizzera (Hoff, 2022). Lo studio MARSTUP aveva anche evidenziato alcune caratteristiche del mercato della cannabis fino ad allora poco documentate, in particolare la presenza di truffe legate alla cannabis CBD, il fatto che i consumatori emarginati di eroina e cocaina fossero anche i maggiori consumatori individuali di cannabis o che, come per l'alcol, una piccola percentuale di consumatori fosse responsabile di oltre la metà del volume consumato.

L'introduzione delle sperimentazioni pilota sulla vendita di cannabis nel 2023 e nel 2024 permette ora di ottenere dati più precisi sulle caratteristiche dei prodotti acquistati sul mercato illecito in Svizzera. Il loro funzionamento solleva inoltre questioni e problematiche relative alla concorrenza esistente tra il mercato legale, rappresentato da questi progetti pilota, e il mercato illecito, che comprende tutte le altre forme di accesso non medico alla cannabis THC in Svizzera. Una delle domande spesso sollevate dai consumatori, dagli attori economici del mercato della cannabis e dai responsabili politici è se i progetti pilota siano in grado di competere con il mercato illecito. Finora le risposte a questa domanda si sono basate prevalentemente su opinioni personali e osservazioni aneddotiche.

Il presente rapporto si propone di approfondire la questione, concentrandosi sui prodotti e sulle modalità di acquisto della cannabis sul mercato illecito del Cantone di Vaud. Si basa sull'analisi di cinque fonti di dati raccolti a tale scopo: analisi dei sequestri effettuati dalla polizia, risultati dei dispositivi *CannCheck* e *Drug Checking*³, risposte di un campione vodese che ha partecipato all'indagine web europea sulle droghe (ESWD) e dati provenienti dai partecipanti al progetto pilota Cann-L al momento della loro ammissione. Questa raccolta di dati consente per la prima volta di incrociare un ampio insieme di informazioni sui contenuti di THC, sui prezzi e sulle quantità acquistate, nonché sulle pratiche di approvvigionamento sul mercato illecito della cannabis.

Le fonti considerate presentano un'ampia variabilità nelle dimensioni campionarie, con un numero di osservazioni compreso tra circa 50 e quasi 2'000 per singola fonte. Tale eterogeneità influisce sulla robustezza delle analisi a seconda degli indicatori trattati; al tempo stesso, offre l'opportunità di sviluppare una descrizione originale e multidimensionale del mercato illecito della cannabis nel Cantone di Vaud. Alcuni risultati, in particolare quelli derivanti dalle fonti con numerosità limitata, devono tuttavia essere interpretati con prudenza.

I dati raccolti indicano che i livelli di THC nella cannabis in circolazione nel Cantone di Vaud variano in funzione del tipo di prodotto e della relativa fonte: le infiorescenze presentano in media un contenuto di THC pari al 13-15%, mentre le resine raggiungono valori intorno al 30%, con un recente aumento. Il prezzo medio al grammo è di 10 CHF per le infiorescenze e di 8 CHF per le resine, senza evidenze di una

³ I dispositivi *CannCheck* e *Drug Checking* offrono la possibilità di analizzare la composizione della cannabis acquistata sul mercato illecito. Le analisi vengono effettuate sul posto, nel caso di *CannCheck* in collaborazione con la Scuola di scienze forensi, utilizzando la tecnica analitica NIR e sono accompagnate da una discussione sulle pratiche di consumo, di approvvigionamento e i rischi associati.

correlazione sistematica tra prezzo pagato e contenuto di THC. Per quantità più piccole, come quelle vendute dal progetto Cann-L, i prezzi sul mercato nero sono in media più alti, circa 14 CHF per le infiorescenze e 12 CHF per le resine.

Le quantità acquistate sono generalmente maggiori per le resine e tendono a influenzare il prezzo. L'acquisto è la modalità di approvvigionamento prevalente, principalmente da spacciatori o amici/conoscenti, mentre la donazione, l'autoproduzione e gli acquisti tramite darknet o social network rimangono relativamente marginali.

L'analisi evidenzia quindi che le resine di cannabis, generalmente importate, rappresentano oggi nel mercato vodese il prodotto con il più elevato tenore di THC e, al contempo, uno dei meno costosi. Lo studio rivela inoltre un'elevata variabilità sia dei prezzi sia dei livelli di THC all'interno di ciascuna categoria di prodotto, fenomeno coerente con le caratteristiche strutturali dei mercati illeciti, nei quali gli acquirenti hanno accesso a informazioni limitate per orientare le proprie scelte.

Rispetto ai progetti pilota, si osserva che i prezzi medi sul mercato illecito sono in genere vicini o inferiori a quelli praticati dal progetto Cann-L per tenori di THC che sono, soprattutto per le resine, superiori. Tuttavia, se si esaminano le quantità più piccole, come quelle vendute da Cann-L (confezione da 3 g), si osserva che i prezzi medi sul mercato illecito sono spesso più elevati. La principale concorrenza di quest'ultimo sembra quindi essere a livello di sconti sulle quantità, una pratica che il progetto Cann-L non applica, e degli alti tenori di THC delle resine. Tuttavia, la maggior parte dei partecipanti al progetto pilota riferisce dopo sei mesi di aver (quasi) completamente abbandonato il mercato illecito (Udrisard et al., 2025), il che suggerisce che il vantaggio competitivo di quest'ultimo è molto limitato rispetto alla provenienza locale e al controllo di qualità dei prodotti Cann-L e alla loro accessibilità in un negozio senza scopo di lucro aperto 48 ore alla settimana.

Questa constatazione non deve tuttavia impedire di riflettere sui modi per competere meglio con il mercato illecito. Il calo dei prezzi e l'aumento del tenore di THC, spesso suggeriti dagli operatori economici del settore della cannabis, non sono probabilmente i mezzi migliori per raggiungere questo obiettivo se si adotta una prospettiva di salute pubblica. Altri approcci, in particolare quelli che propongono prodotti alternativi a minor rischio o che offrono consulenza e interventi volti a ridurre il consumo e i costi, possono essere altrettanto efficaci senza aumentare i rischi per la salute.

1 Introduction

Le marché noir du cannabis occupe une place particulière parmi les marchés des substances illégales, tant par sa taille que par la diversité des acteurs qui le composent (Zobel et al., 2020). Il se distingue également comme le seul marché illégal où la production locale joue un rôle significatif dans l'offre. Depuis une décennie, il connaît une forte diversification des sources de production et des produits, avec l'apparition de résines à forte teneur en THC, la diffusion du cannabis CBD y compris sur le marché noir, la présence dans certains échantillons de cannabinoïdes de synthèse ou de molécules dérivées (HHC, Delta 8-THC, etc.), ou encore la diffusion des produits issus des marchés légaux étrangers (EUDA, 2025). Les concentrations en THC tendent également à augmenter sur différents sous-marchés, notamment en raison de progrès dans le choix des variétés et des pratiques de culture. Même si les données disponibles restent limitées, ces observations renvoient à un marché qui se modifie progressivement.

La Suisse traverse actuellement une phase de réflexion autour de la thématique de la régulation du cannabis. Des essais pilotes de vente de cannabis peuvent désormais être menés au niveau local, afin de fournir des bases de connaissances pour l'élaboration d'un éventuel futur cadre légal. Ces projets visent notamment à évaluer l'impact d'une vente régulée sur la santé, les pratiques de consommation et les dynamiques du marché illégal (Mavrot et al., 2024). Parallèlement, un avant-projet de Loi sur les produits du cannabis (LPCan) est actuellement en consultation et pourrait conduire à un changement de la régulation du cannabis en Suisse d'ici à la fin de la décennie⁴.

Dans le canton de Vaud, l'essai pilote lausannois Cann-L évalue la faisabilité et l'impact d'un modèle de vente de cannabis à but non lucratif orienté sur des objectifs de santé publique. Il vise à réduire les risques liés à la consommation tout en offrant une alternative crédible au marché illégal. Les premiers résultats du projet ont été publiés début 2025 (Udrisard et al., 2025) et les premiers résultats sont encourageants. La consommation moyenne est restée stable, tandis qu'une grande proportion des participant·e·s se sont détourné·e·s du marché noir pour privilégier le point de vente, y compris certain·e·s qui bénéficiaient de prix plus avantageux avant l'étude.

Dans le cadre de Cann-L, une intervention baptisée *CannCheck* est proposée aux participant·e·s. Elle leur permet, lors de demi-journées spécifiques, d'apporter jusqu'à deux échantillons de cannabis obtenus au marché illégal ou provenant de l'auto-culture pour en faire analyser la composition (THC et CBD). L'intervention vise, d'une part, à sensibiliser les participant·e·s à l'incertitude liée aux produits provenant du marché noir et, d'autre part, à recueillir des informations sur les caractéristiques de ce marché. Pour chaque analyse, des informations sont ainsi recueillies sur la modalité d'achat, la quantité achetée et le prix payé.

Ces données sont utilisées dans ce rapport en complément de quatre autres sources de données réunies ici pour la première fois : les analyses des saisies policières de petite taille effectuées par les polices dans le canton de Vaud ; les données fournies par un échantillon d'usager·ère·s de cannabis vaudois ayant participé à l'enquête européenne en ligne sur les drogues de 2024 (EWSD) ; les analyses de produits et données provenant du dispositif de la permanence du *Drug Checking* à Lausanne ; et les données sur les achats et les prix collectées dans le cadre du projet Cann-L au moment de l'admission des participant·e·s qui, à ce moment-là, obtenaient leur cannabis au marché noir.

⁴ Pour davantage d'informations, consulter la *Factsheet Cannabis n°1 – La LPCan en bref*, réalisée par le Groupement romand d'études des addictions (GRE) : <https://gre.ch/wp-content/uploads/2025/09/1.-La-LPCan-en-bref.pdf>.

L'exploitation et analyse conjointe de ces différents ensembles de données permettent d'appréhender de manière plus globale que par le passé les caractéristiques des produits et les modalités d'achat au sein du marché illégal du cannabis dans le canton de Vaud. Ce travail contribue aussi à une meilleure compréhension de l'environnement et de l'impact potentiel des essais pilotes de vente de cannabis, ici le projet Cann-L, et de manière plus générale à la compréhension de certains enjeux liés à une nouvelle régulation du cannabis en Suisse.

2 Méthode

L'analyse du marché illégal du cannabis présentée dans ce rapport s'appuie sur cinq sources de données qui permettent d'appréhender pour la première fois de manière approfondie certaines caractéristiques de ce marché dans le canton de Vaud.

2.1 Données

CannCheck 2024-2025

L'intervention *CannCheck*, mise en place dans le cadre du projet pilote Cann-L, a offert aux participant·e·s intéressé·e·s la possibilité de faire analyser la composition du cannabis acheté sur le marché illégal, reçu ou auto-produit, lors de trois après-midis en juillet et septembre 2024 ainsi qu'en octobre 2025. L'analyse est réalisée sur place à l'aide de la technique analytique NIR (Near Infrared / spectroscopie proche infrarouge), permettant d'estimer la composition de l'échantillon immédiatement et sans le dénaturer. En cas de résultats atypiques, les participant·e·s peuvent laisser un échantillon pour une analyse complémentaire en laboratoire. L'intervention s'accompagne d'une discussion sur les pratiques d'approvisionnement et les risques associés. Les données issues du *CannCheck* portent sur les taux de THC des fleurs et des résines, les prix payés, les modalités d'achat, ainsi que les quantités acquises. Au total, 39 participant·e·s ont fait analyser 60 échantillons : 44 échantillons de fleurs, 15 de résines et 1 produit comestible (brownie).

Drug Checking 2022-2025

La permanence *Drug Checking* à Lausanne propose aux usager·ère·s la possibilité de faire analyser anonymement des substances psychoactives, y compris des produits liés au cannabis acquis sur le marché illégal. À l'instar de *CannCheck*, ces analyses sont accompagnées d'un entretien d'environ 30 minutes, permettant de mieux comprendre les pratiques de consommation et d'approvisionnement, et de proposer des pratiques de réduction des risques. Cette prestation est également proposée dans les milieux festifs et à l'espace de consommation sécurisé à Lausanne, mais seules les données issues de la permanence lausannoise sont exploitées dans le présent rapport car elles sont plus complètes et comportent un nombre plus important d'échantillons de produits du cannabis, peu présents dans les autres contextes d'interventions. Entre 2022 et début novembre 2025, 348 échantillons de cannabis THC ont été analysés dans ce contexte : 142 échantillons de fleurs et 206 de résines.

EWSD 2024

L'Enquête européenne en ligne sur les drogues 2024 (EWSD), coordonnée par l'Agence européenne sur les drogues (EUDA, anciennement EMCDDA), s'intéresse aux pratiques de consommation, quantités achetées, prix des produits ainsi que modes d'acquisition des substances illégales (Chavanne et al., 2025). Cette enquête repose sur un échantillon de convenance, recruté via les réseaux sociaux (Facebook® et Instagram®). L'échantillon dont les réponses sont analysées dans ce rapport comprend uniquement les 126 participant·e·s vaudois·es à l'enquête qui consommaient des fleurs ou des résines de cannabis en 2024. Les informations utilisées dans ce rapport portent principalement sur les prix payés et sur les modalités d'achat.

Saisies policières vaudoises 2019-2025

Le laboratoire de l'École des sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne analyse les saisies policières de cannabis (fleurs et résines) effectuées dans le canton de Vaud. Cette base de données fournit la teneur en THC des produits saisis. La base de données de l'ESC exploitée comprend 1718 échantillons : 1003 échantillons de fleurs et 715 échantillons de résines. Ces échantillons ont été collectés entre 2019 et mi-2025, une période plus longue que celle des autres sources mobilisées dans le présent rapport.

Etude Cann-L 2024-2025

Le projet Cann-L s'inscrit dans le cadre des essais pilotes autorisés en Suisse pour évaluer la faisabilité et les effets d'un accès régulé au cannabis. Il s'adresse exclusivement aux personnes majeures résidant à Lausanne et consommant déjà du cannabis. Fondé sur un modèle de vente à but non lucratif, Cann-L vise à offrir une alternative au marché illégal en garantissant un approvisionnement contrôlé, sécurisé et accompagné de mesures de réduction des risques. L'étude recueille notamment des données sur l'approvisionnement en cannabis sur le marché illégal, incluant le prix, les quantités achetées et les modalités d'achat. Les données issues du projet Cann-L analysées dans ce rapport proviennent de 1667 participant·e·s ayant complété un premier questionnaire entre 2024 et octobre 2025.

2.1.1 Synthèse

La réunion de différentes bases de données (Tableau 1) peut contribuer à une compréhension plus complète des dynamiques du marché illégal du cannabis dans le canton de Vaud. Les données réunies offrent notamment un éclairage sur les prix et les taux de THC du cannabis, ainsi que sur l'influence des modalités d'achat et des quantités acquises. Les différentes informations extraites des diverses sources de données sont synthétisées dans le Tableau 1. Selon les indicateurs analysés, certains échantillons ont été exclus des traitements statistiques, soit parce qu'il s'agissait de valeurs extrêmes souvent peu vraisemblables, soit parce que les données n'étaient pas disponibles pour l'ensemble des répondant·e·s. Les critères d'exclusion sont précisés dans les sections concernées.

Tableau 1 : Synthèse des informations extraites des bases de données

	CannCheck (N = 60)	Drug Checking (N = 348)	EWSD Vaud (N = 126)	Saisies Police Vaud (N = 1718)	Cann-L (N = 1667)
Taux THC	X	X	-	X	-
Prix	X	X	X	-	X
Prix – Taux THC	X	X	-	-	-
Prix – Quantité	X	X	X	-	X
Prix – Modalité d'achat	X	X	X	-	X

Note. X indique que les données sont disponibles.

3 Résultats

3.1 Taux de THC

Cette section porte sur les taux de THC du cannabis en circulation dans le canton de Vaud.

3.1.1 *Description des échantillons*

Dans cette section, tous les échantillons non reconnus par l'appareil d'analyse ou présentant une teneur en THC inférieure à 1% (correspondant vraisemblablement à des produits de type CBD) ont été exclus. Dans le cadre du dispositif *CannCheck*, cela a conduit au retrait du produit comestible, de sept échantillons de fleurs ainsi que d'un échantillon de résines. Ainsi, sur un total de 60 échantillons apportés pour analyse par les participant·e·s de Cann-L, 51 ont été retenus (37 de fleurs et 14 de résines). S'agissant des analyses à la permanence lausannoise du *Drug Checking*, seul un échantillon de résines sur les 348 échantillons de cannabis analysés a été retiré des analyses car l'appareil n'a pas détecté de THC. Les données du *Drug Checking* se composent ainsi de 142 échantillons de fleurs et 205 de résines. Les données issues des saisies policières ne contiennent que des échantillons présentant au moins 1% de THC et ont ainsi pu être considérées dans leur ensemble, soit 1003 échantillons de fleurs et 715 de résines.

En considérant l'ensemble des données provenant des trois sources fournissant une analyse du taux de THC, la teneur moyenne du cannabis illégal est de 14,7 % pour les fleurs et de 29,8 % pour les résines. Les résultats mettent ainsi en évidence des différences selon le type de produit mais aussi selon la source analysée (Tableau 2). Dans le dispositif *CannCheck*, les teneurs moyennes en THC atteignent 14,8 % pour les fleurs ($N = 37$; $SD = 3,3$) et 32,9 % pour les résines ($N = 14$; $SD = 12,5$). Les valeurs observées à la permanence *Drug Checking* lausannoise sont légèrement différentes : 16,0 % pour les fleurs ($N = 142$; $SD = 3,9$) et 30,4 % pour les résines ($N = 205$; $SD = 8,5$). Enfin, les saisies policières analysées par l'ESC présentent les teneurs les plus faibles, soit 13,3 % pour les fleurs ($N = 1003$; $SD = 4,3$) et 26,1 % pour les résines ($N = 715$; $SD = 9,0$), mais elles couvrent aussi une période plus longue.

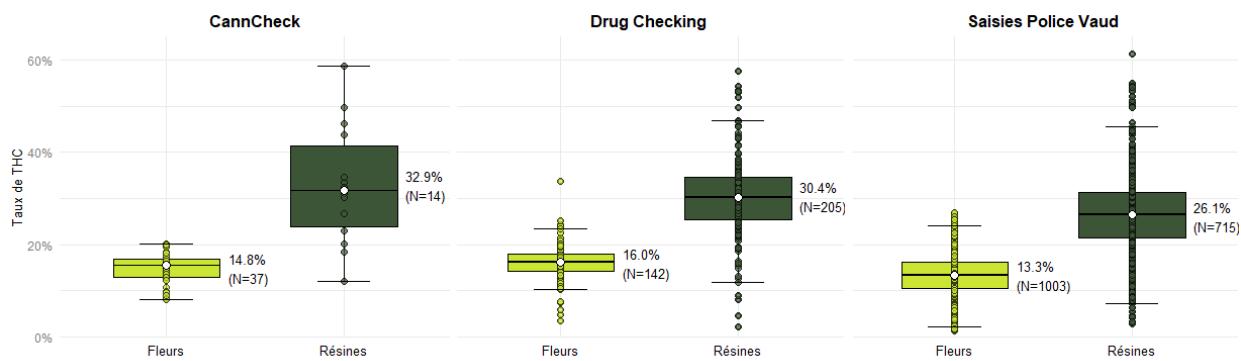
Si l'on restreint l'analyse à la période 2024-2025, représentant une période comparable pour toutes les bases de données, le taux moyen de THC est de 32,1 % pour les résines et de 14,5 % pour les fleurs. Cette différence reflète l'augmentation des taux de THC des résines observée ces dernières années (Figure 2).

Tableau 2 : Données descriptives des taux de THC des échantillons de fleurs et de résines

		N	M	SD	[Min ; Max]
Fleurs	CannCheck	37	14,8	3,3	[8,0 ; 20,2]
	Drug Checking	142	16,0	3,9	[3,6 ; 33,7]
	Saisies Police Vaud	1003	13,3	4,3	[1,4 ; 27,0]
Résines	CannCheck	14	32,9	12,5	[12,0 ; 58,7]
	Drug Checking	205	30,4	8,5	[2,2 ; 57,5]
	Saisies Police Vaud	715	26,1	9,0	[2,9 ; 61,4]

Comme l'illustre la Figure 1, les résines présentent systématiquement des taux de THC moyens plus élevés et une dispersion plus marquée que les fleurs, témoignant d'une plus grande hétérogénéité des produits circulant sur le marché et, donc, potentiellement d'une plus grande incertitude concernant les effets et risques liés aux produits achetés sur le marché noir. À l'inverse, les fleurs affichent des teneurs plus homogènes et globalement inférieures en THC. Les contrastes observés entre les bases de données s'expliquent en partie par leur taille très variable : la base de données des saisies policières, beaucoup plus volumineuse, tend à lisser l'effet des valeurs extrêmes, tandis que les ensembles *CannCheck* et *Drug Checking* sont davantage influencés par quelques échantillons atypiques à forte teneur en THC. Les différences entre échantillons doivent donc être interprétées avec prudence.

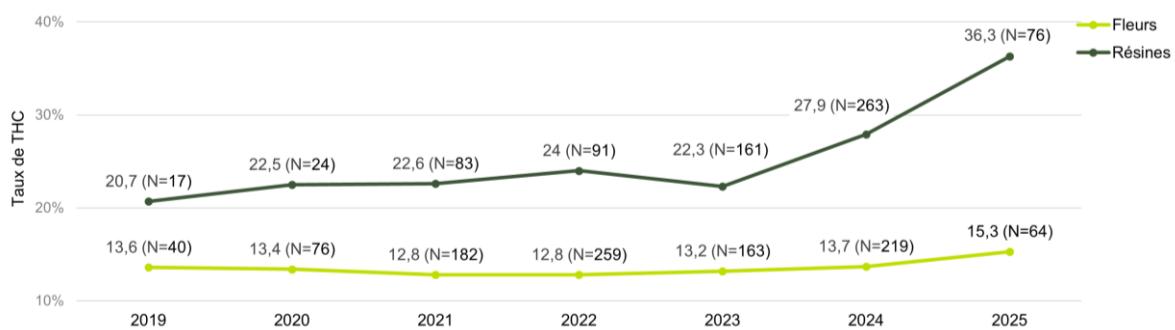
Figure 1 : Distribution des taux de THC des échantillons de fleurs et de résines



On observe globalement que les taux de THC des échantillons de fleurs ne dépassent que rarement 20%, alors que les échantillons de résines avec plus de 40% de THC semblent désormais assez fréquents.

Seules les données issues des saisies de police permettent une étude de l'évolution de la concentration en THC du cannabis illégal (Figure 2). Le taux de THC moyen des fleurs semble être resté globalement stable et en légère hausse entre 2019 et 2025. En revanche, la teneur moyenne en THC des résines a fortement augmenté depuis 2023, passant de 22,3% à 36,3% en 2025 (valeur provisoire, les données 2025 étant encore en cours de collecte). Cette augmentation de la concentration en THC des produits résineux circulant sur le marché illégal renvoie probablement à une transformation de la production et/ou des sources d'approvisionnement de ces produits. Cette évolution peut également être observée en considérant l'ensemble des analyses de THC provenant de saisies policières dans toute la suisse (section 3.1.3).

Figure 2 : Evolution des taux de THC moyens des échantillons de fleurs et de résines entre 2019 et 2025 dans le canton de Vaud (Saisies Police Vaud)

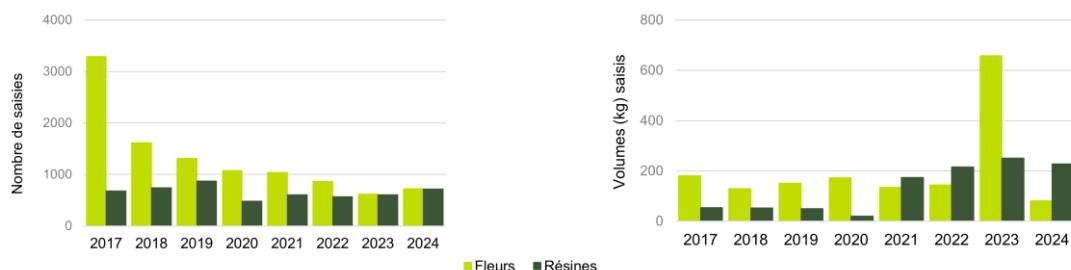


Note. Les données 2025 sont encore en cours de collecte.

Les données mettent aussi en évidence une évolution dans la répartition des produits saisis : la proportion d'échantillons de résines représentait environ un tiers de l'ensemble des échantillons en 2019, avant d'atteindre près de la moitié en 2023, puis de dépasser la part des saisies de fleurs en 2024. Cette tendance suggère une autre transformation en cours du marché illégal du cannabis, caractérisée par une présence croissante des résines à forte teneur en THC. Par ailleurs, l'ensemble des saisies de fleurs et de résines dans le canton de Vaud (Figure 3) indique que, ces dernières années, le nombre de saisies de ces deux produits est similaire, ce qui confirme l'évolution observée dans la structure du marché. En considérant les volumes de cannabis saisis, des différences apparaissent entre les deux catégories de produits. Depuis 2021, les saisies de résines sont globalement plus importantes en termes de volume que celles de fleurs (exception en 2023 avec un pic des volumes saisis de fleurs). Cette tendance traduit un phénomène également rapporté à l'échelle européenne, où les volumes de résines saisis dépassent fréquemment ceux des fleurs (EUDA, 2025). Elle peut s'expliquer par des dynamiques d'approvisionnement distinctes : les résines de cannabis étant majoritairement importées, elles sont davantage exposées aux mesures d'interdiction liées au trafic transfrontalier, ce qui se reflète par des saisies plus importantes en termes de volumes. À l'inverse, les fleurs de cannabis, plus facilement cultivable localement, demeure généralement plus disponibles sur les marchés proches de la consommation et font l'objet de saisies plus petites.

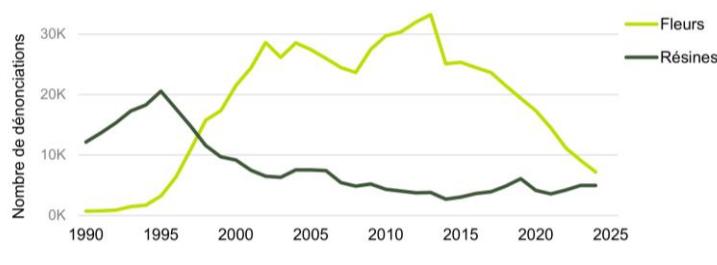
L'évolution des saisies (nombre et volumes) doit être analysée avec prudence. Les résultats dépendent, entre autres, des pratiques et des priorités choisies pour traiter cette problématique par les forces de l'ordre.

Figure 3 : Saisies vaudoises de fleurs et de résines entre 2017 et 2024 (nombre de saisies à gauche et volumes saisis en kg à droite)



Cette évolution du nombre de saisies est à l'inverse de celle observée il y a trente ans dans les dénonciations liées à la consommation de cannabis, quand les fleurs de cannabis avaient progressivement supplanté les résines pour être associées ensuite jusqu'à environ 90% des infractions (Figure 4; OFS, 2024). Un mouvement inverse pourrait désormais être engagé avec le retour des résines comme un produit phare du marché du cannabis.

Figure 4 : Infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants pour consommation de cannabis (1990-2024)⁵



⁵ La mise en œuvre de la procédure des amendes d'ordre pour consommation de cannabis en octobre 2013 a eu un impact sur les dénonciations de la police. Leur baisse dès 2014 s'explique en grande partie par ce phénomène. On notera toutefois qu'il ne semble pas avoir affecté de la même manière les dénonciations liées à la consommation de fleurs et de résines de cannabis.

3.1.2 Synthèse

Les teneurs moyenne en THC varient selon le type de produit, avec des valeurs désormais au moins deux fois plus élevées pour les résines que pour les fleurs. Les fleurs présentent en moyenne environ 13-15 % de THC, tandis que les résines atteignent en moyenne des concentrations nettement plus élevées, autour de 30 %, avec aussi des produits fortement dosés contenant jusqu'à 60 % de THC. Une augmentation notable du taux de THC moyen est d'ailleurs observée pour les résines depuis 2023.

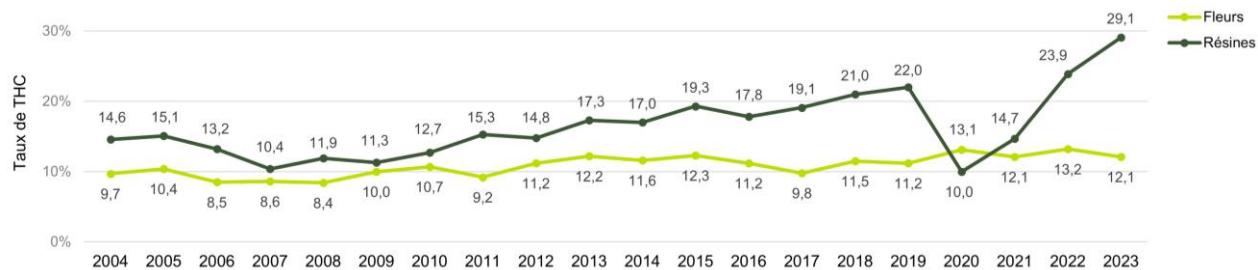
De manière plus générale, on observe d'importantes variations dans les taux de THC pour les deux types de produits au sein de chacune des trois sources de données. En considérant l'ensemble des échantillons, les fleurs de cannabis analysées dans le canton de Vaud ont un taux de THC allant de 1,4 % à 33,7 %, alors que les résines analysées varient entre 2,2 % et 61,4 %. Ces observations mettent en évidence la très grande incertitude liée aux produits achetés au marché noir.

Finalement, il semble que les résines de cannabis redeviennent un produit clé du marché du cannabis, alors que ce produit a eu une place largement secondaire pendant au moins deux décennies. Un tel changement peut avoir des conséquences directes sur la consommation de cannabis puisqu'il est associé à une hausse du taux de THC des produits consommés.

3.1.3 Contextualisation

Les statistiques de la Société Suisse de Médecine Légale (Figure 5 ; SSML, 2023) permettent de situer ces observations dans un cadre national. L'analyse de l'évolution du taux moyen de THC dans les produits du marché illégal entre 2004 et 2023 montre une tendance générale à la hausse, particulièrement marquée pour les résines en 2023. Cette année-là, le taux moyen de THC atteignait ainsi 29,1 % pour les résines, contre 12,1 % pour les fleurs. Les statistiques de la SSML ne sont plus publiées depuis 2024, ce qui limite la possibilité de poursuivre cette analyse de tendance à l'échelle nationale. Néanmoins, les valeurs issues de ces séries confirment que les teneurs moyennes observées dans les bases de données plus récentes et plus restreintes du canton de Vaud présentées dans ce rapport semblent cohérentes avec les analyses menées à l'échelle suisse.

Figure 5 : Evolution des taux de THC moyens des échantillons de fleurs et de résines entre 2004 et 2023 en Suisse (SSML)



Au niveau européen, les données indiquent une évolution similaire (EUDA, 2025). La teneur moyenne en THC des résines saisies a presque doublé entre 2013 et 2023 et atteint désormais 23 %, tandis que celle des fleurs reste stable autour de 11 %. Il convient de noter que les taux de THC des échantillons destinés à la vente au détail peuvent varier considérablement (entre 4 % et 16 %). Parallèlement, comme dans le canton de Vaud, les quantités de résines saisies dépassent celles des fleurs.

3.2 Prix

Cette section porte sur les prix payés pour acheter du cannabis en circulation dans le canton de Vaud.

3.2.1 Description des échantillons

Les informations présentées dans cette section s'appuient sur des données fournies par des consommateur·trice·s qui achètent leur cannabis sur le marché noir, en excluant l'auto-production et les dons⁶. Certaines données ont été écartées de l'analyse afin d'obtenir une estimation jugée plus fiable du prix moyen au gramme. Il a ainsi été décidé de conserver uniquement les valeurs situées dans l'espace interquartile (1,5 IQR), ainsi que d'exclure les valeurs inférieures à 1 CHF/g.

Après exclusions⁷, les données exploitables concernant le prix des fleurs et des résines de cannabis portent sur des informations liées à 31 échantillons de *CannCheck* (20 de fleurs et 11 de résines) et 70 échantillons du *Drug Checking* (27 de fleurs et 43 de résines), ainsi que des informations plus générales sur les prix obtenues auprès des répondant·e·s vaudois·e·s de l'*EWS* (76 concernent les fleurs et 49 les résines) ainsi que des participant·e·s de *Cann-L* (1236 concernent les fleurs et 537 les résines).

Tableau 3 : Données descriptives des prix au gramme des échantillons de fleurs et de résines

		N	M	SD	[Min ; Max]
Fleurs	CannCheck	20	8,6	2,4	[5,0 ; 13,3]
	Drug Checking	27	7,5	2,9	[1,0 ; 12,5]
	EWS Vaud	76	10,1	3,81	[1,7 ; 25,0]
	Cann-L	1236	11,9	6,4	[1,0 ; 37,5]
Résines	CannCheck	11	6,9	4,3	[2,0 ; 15,0]
	Drug Checking	43	5,9	3,4	[2,0 ; 15,0]
	EWS Vaud	49	8,0	4,0	[1,0 ; 20,0]
	Cann-L	537	10,1	5,81	[1,0 ; 33,3]

En considérant l'ensemble des quatre sources disposant de données sur les prix d'achat, le prix moyen au gramme du cannabis illégal s'élève à 9,5 CHF pour les fleurs et à 7,7 CHF pour les résines, avec une différence significative entre les deux ($\chi^2(1, N = 1997) = 60,77, p < .001$)⁸. Cela confirme que les fleurs ont en général des prix plus élevés que les résines (Tableau 3), même s'il convient à nouveau de mettre en évidence la très forte hétérogénéité des prix au sein du marché illégal (Figure 6). Les prix moyens observés dans le canton de Vaud sont aussi comparables à ceux rapportés en France, avec, en 2023, des prix

⁶ Les questions relatives aux prix et quantités diffèrent selon les bases de données. *CannCheck* et l'*EWS* recueillent la quantité habituellement achetée ainsi que le prix payé pour cette quantité, tandis que *Cann-L* interroge la quantité achetée et le montant dépensé par mois au cours des six derniers mois. Les données issues du *Drug Checking* ne précisent pas la formulation exacte de la question.

⁷ *CannCheck* : N = 60, 29 exclusions (18 autoproductions, 4 dons, 6 prix non renseignés et 1 valeur extrême).

Drug Checking : N = 348, 278 exclusions (267 prix non renseigné et 11 valeurs extrêmes).

EWS : N = 126 répondant·e·s et 201 réponses (chaque répondant·e pouvait répondre pour les fleurs et les résines), 76 exclusions (11 autoproductions, 52 dons, 6 prix manquants et 7 valeurs extrêmes).

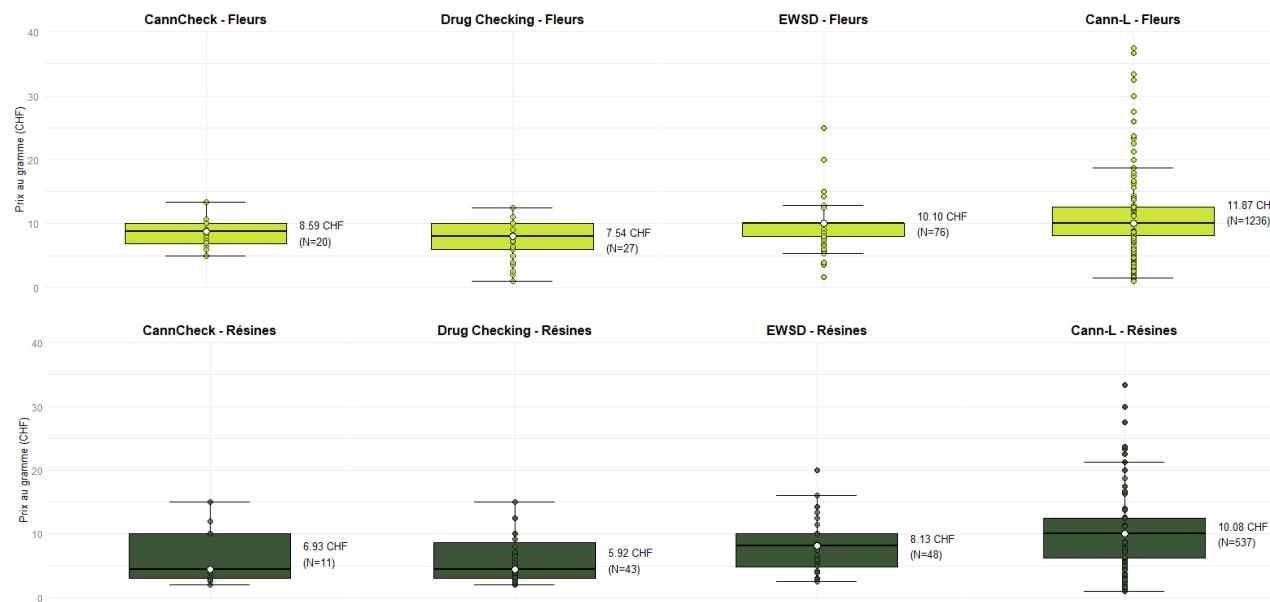
Cann-L : N = 1667 répondant·e·s et 1820 réponses concernent les prix (chaque répondant·e pouvait répondre pour les fleurs et les résines), 47 exclusions (valeurs extrêmes).

⁸ Les différences de prix entre produits ont été évaluées à l'aide d'un test non paramétrique (Kruskal-Wallis), car les données ne suivent pas une distribution normale (*Shapiro-Wilk*, $p < .05$).

moyens d'environ 10 euros le gramme pour les fleurs et 8 euros le gramme pour les résines (Ben Lakhdar & Massin, 2025). A l'échelle européenne, les niveaux de prix apparaissent toutefois légèrement plus élevés, avec des moyennes d'environ 14 euros le gramme pour les fleurs et 12 euros pour les résines (EUDA, 2025).

Ce sont les données de Cann-L et de l'EWSD qui montrent les prix au gramme les plus élevés pour le cannabis, alors que ceux liés aux échantillons de *CannCheck* et du *Drug checking*, affichent les prix moyens les plus bas. Ces différences, statistiquement significatives⁹, renvoient sans doute à des populations différentes dont les modalités d'achat (sources et quantités) ne sont pas les mêmes. Les données générales sur les prix issues de l'enquête en ligne (EWSD) ainsi que de l'étude Cann-L montrent également une très grande dispersion des prix, notamment pour les fleurs, dont les prix s'étendent de 1 CHF jusqu'à 25 et 37,50 CHF le gramme, respectivement. À l'inverse, les données portant sur des échantillons de *CannCheck* et du *Drug Checking* présentent une variabilité moindre, même si quelques valeurs atypiques indiquent la présence d'échantillons vendus à des prix inhabituellement bas ou élevés. Dans l'ensemble, ces résultats soulignent la grande diversité des situations de marché et invitent à interpréter les différences de prix avec prudence. Celles-ci peuvent également s'expliquer par des tailles d'échantillons variables selon les sources.

Figure 6 : Distribution des prix au gramme des échantillons de fleurs et de résines



3.2.2 Synthèse

Le prix moyen au gramme du cannabis illégal est estimé à environ 10 CHF pour les fleurs et 8 CHF pour les résines. Les fleurs sont donc, en moyenne, plus chères que les résines, qui sont aussi en moyenne plus dosées en THC. Les variations de prix demeurent toutefois importantes pour chacun des produits, traduisant une forte hétérogénéité du marché. Cette dispersion diffère cependant selon la source de données, certaines présentant une variabilité plus marquée que d'autres. Dans l'ensemble, les résultats confirment que le marché illégal du cannabis se distingue par une grande diversité de prix, liée à la fois au type de produit et à d'autres conditions.

⁹ Les prix moyens issus de Cann-L sont plus élevés que ceux du *CannCheck* ($Z = 3.16, p = .010$), du *Drug Checking* ($Z = 7.52, p < .001$) et de l'enquête en ligne ($Z = 5.49, p < .001$)

3.3 Correlation entre taux de THC et prix

La question du lien entre la qualité, ici le taux de THC, du produit et son prix de vente se pose souvent sur les marchés illégaux. De manière générale, les acheteur·euse·s, et même souvent les vendeur·euse·s, ne sont pas en mesure de connaître le taux de THC du produit de manière certaine. Il se pourrait toutefois que certaines indications (type de production, variétés, etc.) soient utilisées comme proxy pour le taux de THC et donnent lieu à des hausses ou baisses de prix.

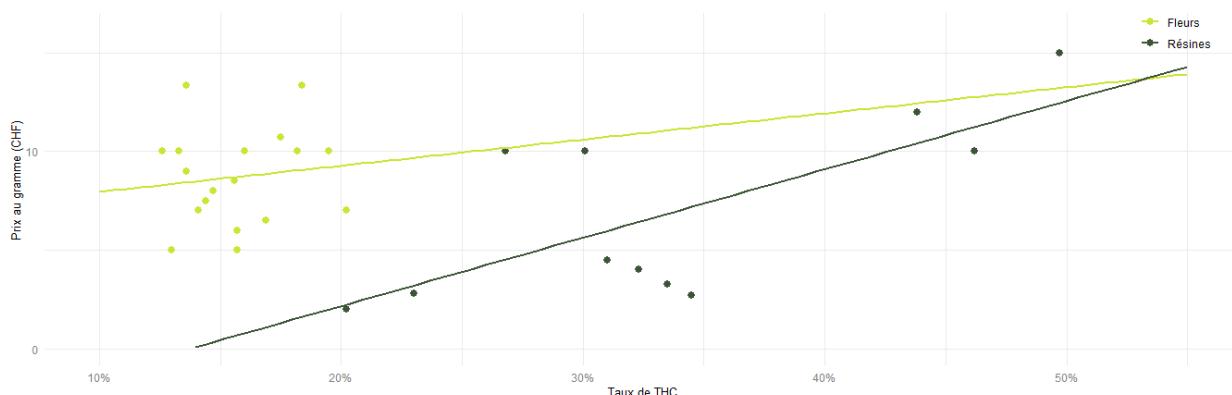
3.3.1 Description des échantillons

Afin d'examiner la relation entre le taux de THC et le prix au gramme du cannabis, seules les données issues des dispositifs *CannCheck* et *Drug Checking* lausannois ont pu être mobilisées. Certaines exclusions ont été appliquées pour garantir la représentativité des analyses. Les échantillons présentant un taux de THC non représentatif (par exemple nul) ainsi que les valeurs aberrantes pour le prix ont été retirés, conformément aux critères définis dans les sections précédentes. Les analyses de cette section portent donc sur les données liées à 29 échantillons (18 de fleurs et 11 de résines) de *CannCheck* et 65 échantillons (26 de fleurs et 39 de résines) du *Drug Checking*.

La corrélation de Spearman¹⁰ entre le taux de THC et le prix au gramme a été calculée séparément selon la nature de l'échantillon. La Figure 7 et la Figure 8 illustrent ces relations, avec les points représentant les échantillons et les lignes de tendance pour chaque catégorie.

Les données récoltées par le dispositif *CannCheck* et celles du *Drug Checking* indiquent que, pour les fleurs, la corrélation est faible et non significative¹¹, concluant qu'il n'existe apparemment pas de lien clair entre le taux de THC et le prix payé. Pour les résines, les corrélations observées suggèrent une tendance positive entre le THC et le prix¹², bien que cette association ne soit pas statistiquement significative. Ces résultats indiquent que, sur le marché illégal vaudois, le prix du cannabis ne paraît pas déterminé par le taux de THC, même si une tendance positive est perceptible pour les échantillons de résines.

Figure 7 : Corrélation entre le taux de THC et le prix au gramme des échantillons de fleurs et de résines (*CannCheck*)



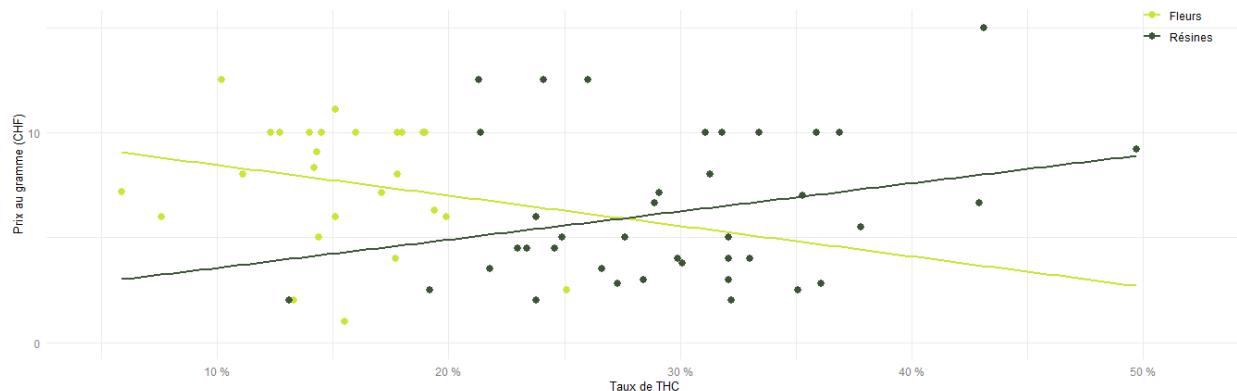
Note. Fleurs : $r_s = .12$, $p = .65$, $n = 18$. Résines : $r_s = .57$, $p = .068$, $n = 11$.

¹⁰ La corrélation de Spearman a été privilégiée en raison de la non-normalité des distributions, de la présence de valeurs extrêmes et de la taille limitée de l'échantillon, ce qui rend cette méthode non paramétrique plus robuste et appropriée.

¹¹ *CannCheck* : $r_s = .12$, $p = .65$; *Drug Checking* : $r_s = -.13$, $p = .52$

¹² *CannCheck* : $r_s = .57$, $p = .068$; *Drug Checking* : $r_s = .20$, $p = .21$

Figure 8 : Corrélation entre le taux de THC et le prix au gramme des échantillons de fleurs et de résines (Drug Checking)



Note. Fleurs : $r_s = -.13$, $p = .52$, $n = 26$. Résines : $r_s = .20$, $p = .21$, $n = 39$.

Encadré : Prix du THC

Sur la base des valeurs moyennes observées, le prix au gramme des fleurs s'élève à 9,7 CHF pour une teneur moyenne en THC de 14,7 %, tandis que celui des résines est de 7,7 CHF pour un taux moyen de 29,8 %. Rapporté à la quantité de THC, cela correspond à environ 66 CHF par gramme de THC pour les fleurs et 26 CHF par gramme de THC pour les résines, ce qui montre que le THC est nettement moins coûteux dans les résines.

Il convient par ailleurs de mentionner qu'à l'échelle européenne, en tenant compte de la hausse des teneurs en THC, le prix au gramme de cannabis est devenu 20 % moins cher pour les fleurs et 25 % pour les résines (EMCDDA & Europol, 2023). Les résines sont les produits les plus dosées en THC tout en étant les plus accessibles en termes de prix.

Il convient toutefois de rappeler que le prix ne constitue pas le seul facteur déterminant des choix de consommation. Les habitudes, les préférences individuelles, les modes de consommation ou encore la disponibilité locale influencent également les comportements observés.

3.3.2 Synthèse

L'analyse des données issues des dispositifs *CannCheck* et *Drug Checking* suggère que le prix au gramme n'est pas corrélé au taux de THC. Pour les fleurs, aucune relation significative n'a été observée, tandis que pour les résines, une tendance positive apparaît dans les analyses *CannCheck*, mais elle n'est pas statistiquement significative. Ces résultats suggèrent que, sur le marché illégal vaudois, d'autres facteurs que la composition en THC influencent le prix du cannabis, au moins pour les fleurs. Quant aux résines, il conviendrait de réunir des échantillons plus larges pour examiner si le taux de THC du produit a une influence sur les prix.

3.4 Correlation entre le prix et les quantités achetées

Cette section complète l'examen des déterminants du prix initié avec le taux de THC. Elle s'intéresse ici au lien entre le prix et la quantité de cannabis achetée, afin d'étudier si des effets de volume ou des remises pourraient d'influencer le prix au gramme sur le marché illégal vaudois.

3.4.1 Description des échantillons

Les résultats présentés dans cette section excluent certains échantillons : pour les quantités, toutes les valeurs inférieures à 1 g ainsi que les valeurs aberrantes (par exemple 24'200 g ou 45'784 g) ont été retirées et, conformément aux critères définis dans la section 3.2, seules les valeurs situées dans l'espace interquartile (1,5 IQR) ont été conservées, tandis que les prix inférieurs à 1 CHF/g ont été exclus. Après exclusions, les données exploitables comprennent 31 échantillons *CannCheck* (20 de fleurs, 11 de résines), 65 échantillons *Drug Checking* (26 de fleurs et 39 de résines), 129 réponses EWSD (76 concernant les fleurs et 48 les résines) et 1629 réponses Cann-L (1149 concernant les fleurs et 480 les résines).

Les quantités de cannabis achetées par transaction sur le marché illégal varient entre 1 g et plus de 200 g selon le produit et la source des données (Tableau 4). En moyenne, les achats de résines sont plus importants (57,4 g pour *CannCheck* ; 69,9 g pour le *Drug Checking* ; 25,1 g pour l'EWSD ; 16,1 g pour Cann-L) que ceux de fleurs (29,8 g pour *CannCheck* ; 29,3 g pour le *Drug Checking* ; 16,8 g pour l'EWSD ; 15,8 g pour Cann-L), suggérant que les transactions de résines impliquent des volumes généralement plus élevés. Cependant, bien que les moyennes mettent en évidence certaines transactions de grande taille, il semble qu'un nombre important de transactions porte sur des quantités plus modestes. La médiane se situe à 10 grammes pour les fleurs et 50 grammes pour les résines d'après les données du *CannCheck* ainsi que du *Drug Checking*, 7 grammes pour les fleurs et 10 grammes pour les résines dans l'EWSD, et 7,5 grammes pour les fleurs et les résines pour Cann-L. Cette distribution reflète l'hétérogénéité des achats et la coexistence de petites et grandes transactions sur le marché.

Tableau 4 : Données descriptives des quantités (en gramme) par transaction des échantillons de fleurs et de résines

		N	M	SD	[Min ; Max]
Fleurs	CannCheck	20	29,8	30,90	[1,0 ; 100,0]
	Drug Checking	26	29,3	36,5	[1,0 ; 100,0]
	EWSD Vaud	76	16,8	24,9	[1,0 ; 150,0]
	Cann-L	1149	15,8	18,6	[2,0 ; 275,0]
Résines	CannCheck	11	57,4	58,47	[1,0 ; 200,0]
	Drug Checking	39	69,9	77,4	[1,0 ; 300,0]
	EWSD Vaud	48	25,1	33,4	[1,0 ; 100,0]
	Cann-L	480	16,1	26,2	[2,0 ; 280,0]

Afin d'examiner plus précisément le lien entre le prix et la quantité achetée, la corrélation de Spearman¹³ a été calculée séparément selon la nature de l'échantillon. Pour les données *CannCheck* (Figure 9), la relation entre prix et quantité n'est significative ni pour les fleurs ($r_s = -.17$, $p = .46$), ni pour les résines ($r_s = -.34$, $p = .30$). En revanche, pour les données *Drug Checking* (Figure 10), EWSD (Figure 11) ainsi que Cann-L (Figure 12), des corrélations négatives significatives¹⁴ sont observées pour les deux types de

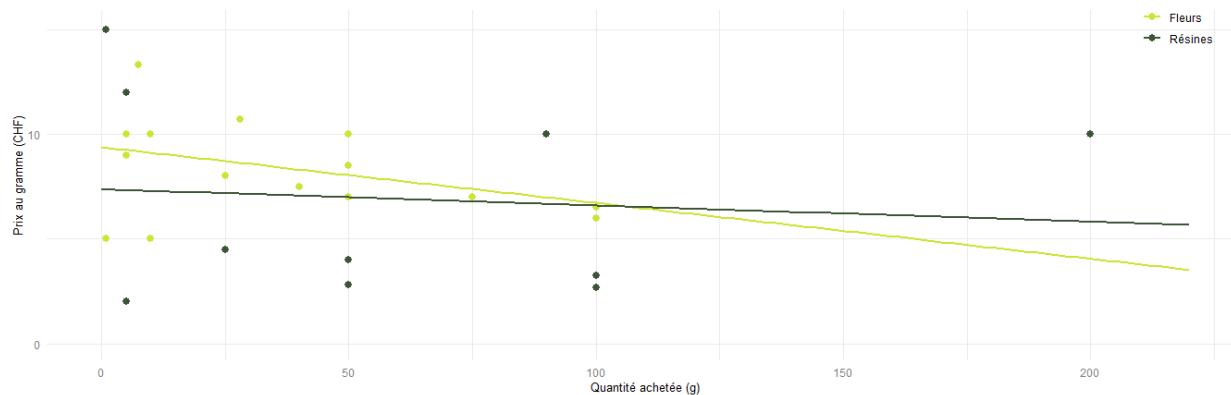
¹³ La corrélation de Spearman a été privilégiée en raison de la non-normalité des distributions, de la présence de valeurs extrêmes et de la taille limitée de l'échantillon, ce qui rend cette méthode non paramétrique plus robuste et appropriée.

¹⁴ Les corrélations sont significatives à des seuils différents : pour les fleurs du *Drug Checking* $p < .01$, tandis que pour les résines *Drug Checking* et tous les échantillons de EWSD et Cann-L $p < .001$. La significativité statistique observée peut être influencée par la taille des échantillons, plus faible pour les fleurs dans le dispositif *Drug Checking*.

produits : fleurs ($r_s = -.54, p = .004, r_s = -.51, p < .001, r_s = -.42, p < .001$) et résines ($r_s = -.68, p < .001, r_s = -.67, p < .001, r_s = -.47, p < .001$). Ces résultats suggèrent que le prix du cannabis sur le marché illégal vaudois peut être influencé par des effets de volume, indiquant la possibilité de remises lors d'achats de plus grandes quantités.

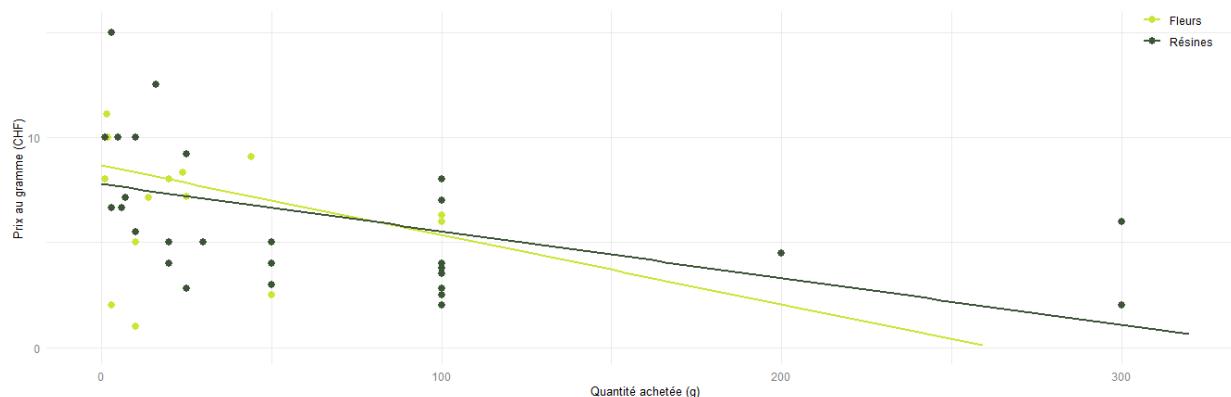
Afin de quantifier plus précisément l'ampleur de ce phénomène, les prix ont été examinés par tranches de quantité pour les trois sources de données où les différences étaient significatives (*Drug Checking*, EWSD et Cann-L). Pour les fleurs, les prix moyens par gramme diminuent de façon notable avec l'augmentation de la quantité achetée : de 13,3 CHF/g pour les achats de 0 à 5 g à 8,57 CHF/g pour ceux de 20 à 50 g, soit une baisse d'environ 36 %. Les achats encore plus importants (>50 g) présentent des prix moyens encore plus bas (6,15 CHF/g pour 50-100 g et 3,85 CHF/g pour 100-200 g), bien que ces tranches contiennent peu d'observations et rendent donc l'analyse moins fiable. Une analyse complémentaire a également été conduite en restreignant l'échantillon aux transactions portant sur de petites quantités, entre 1 et 3 grammes (voir Encadré : Prix et petites quantités). Ce choix se justifie par le fait que les projets pilotes commercialisent des petits volumes, ainsi la comparaison de leurs prix avec ceux du marché illégal doit donc se baser sur des tranches de quantité équivalentes.

Figure 9 : Corrélation entre le prix au gramme et la quantité achetée des échantillons de fleurs et de résines (CannCheck)



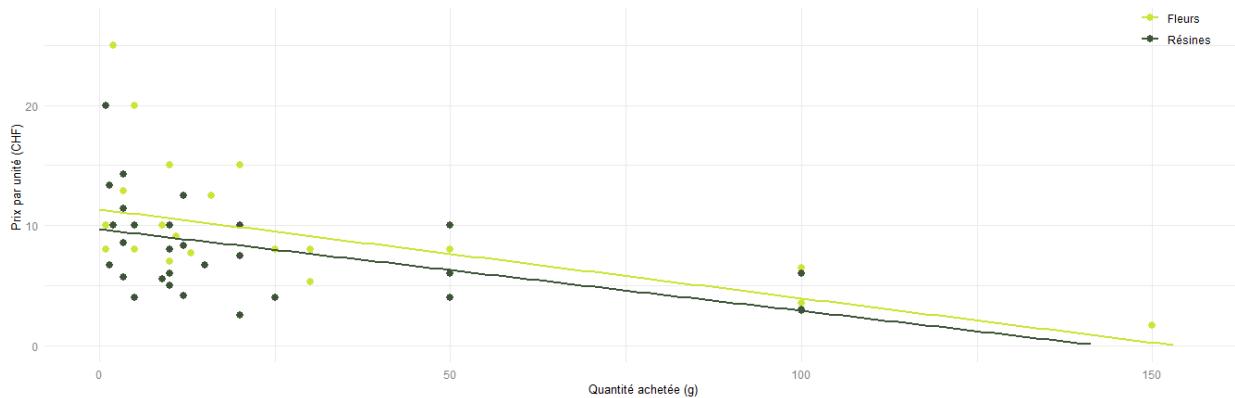
Note. Fleurs : $r_s = -.17, p = .46, n = 20$. Résines : $r_s = -.34, p = .30, n = 11$.

Figure 10 : Corrélation entre le prix au gramme et la quantité achetée des échantillons de fleurs et de résines (Drug Checking)



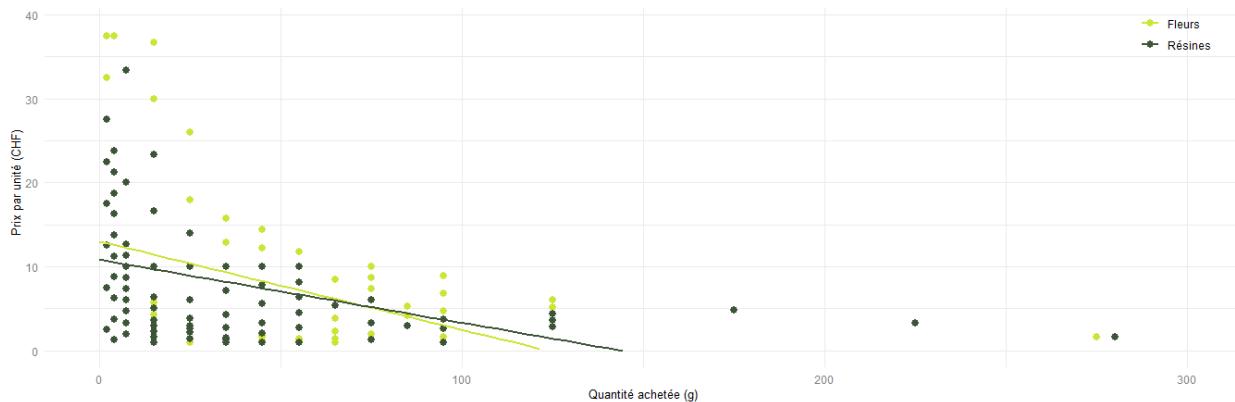
Note. Fleurs : $r_s = -.54, p = .004, n = 26$. Résines : $r_s = -.68, p < .001, n = 39$.

Figure 11 : Corrélation entre le prix au gramme et la quantité achetée des échantillons de fleurs et de résines (EWSD)



Note. Fleurs : $r_s = -.51, p < .001, n = 76$. Résines : $r_s = -.67, p < .001, n = 48$.

Figure 12 : Corrélation entre le prix au gramme et la quantité achetée des échantillons de fleurs et de résines (Cann-L)



Note. Fleurs : $r_s = -.42, p < .001, n = 1149$. Résines : $r_s = -.47, p < .001, n = 480$.

Encadré : Prix et petites quantités

En regroupant l'ensemble des sources de données disposant d'informations sur les prix et quantités et en se concentrant uniquement sur les petites transactions (jusqu'à 3 grammes), le prix moyen rapporté sur le marché illégal s'élève à 14 CHF/g pour les fleurs ($n = 188, SD = 7,0$) et à 12 CHF/g pour les résines ($n = 106, SD = 5,9$).

Par comparaison, les prix au gramme dans le cadre du projet Cann-L, qui vend des emballages de fleurs et de résines de 3 grammes, varient entre 9 et 12 CHF en fonction du taux de THC. En considérant l'ensemble des ventes, le prix moyen payé pour les fleurs au point de vente est de 11,2 CHF/g et de 11,9 CHF/g. Cela suggère que le niveau de prix pratiqué est légèrement supérieur aux prix moyens observés sur le marché noir, mais aussi qu'il est égal ou inférieur à celui-ci s'agissant des petites quantités.¹⁵

¹⁵ Il convient toutefois de noter que les résines vendues dans le cadre du projet Cann-L sont limitées à 20% de THC, alors que sur le marché noir, elles atteignent environ 30% de THC en moyenne et jusqu'à 60%.

De manière générale, on observe qu'il existe une très grande dispersion des prix sur le marché noir et que les valeurs basses sont souvent associées à l'achat de plus grandes quantités. Dans une perspective de lutte contre le marché noir, on peut observer que les prix pratiqués par les essais pilotes comme Cann-L sont déjà susceptibles de fortement concurrencer le marché noir, en particulier si l'on tient compte des autres avantages offerts par ce mode d'approvisionnement (contrôle de qualité et sécurité des produits, diversité et accessibilité de l'offre, etc.). Restent alors les produits à très bas prix et/ou à très haut taux de THC, ainsi que les rabais de quantités, qui sont des éléments que le marché noir peut offrir, mais pas les essais pilotes. Vouloir concurrencer directement ce type de produits et ce genre de rabais est toutefois antinomique avec les objectifs de santé publique poursuivis, notamment de ne pas encourager la prise de risque et la consommation compulsive de cannabis.

3.4.2 Synthèse

L'analyse des données *CannCheck*, *Drug Checking*, EWSD et Cann-L montre que les quantités de cannabis achetées sur le marché illégal varient selon le type de produit, les transactions de résines impliquant généralement des volumes plus importants que celles de fleurs. Les résultats de corrélation indiquent que, si aucun lien significatif n'apparaît dans les données limitées de *CannCheck*, les données *Drug Checking*, EWSD et Cann-L révèlent une relation négative entre la quantité achetée et le prix. Dans l'ensemble, ces observations suggèrent que le prix du cannabis est influencé par des effets de volume, laissant entrevoir la possibilité de remises lors d'achats de plus grandes quantités sur le marché noir.

3.5 Approvisionnement et modalités d'achat

L'analyse des modes d'approvisionnement du cannabis constitue un indicateur supplémentaire pour comprendre les dynamiques du marché illégal. Certaines sources mobilisées dans ce rapport, les données collectées via les dispositifs *CannCheck* et *Drug Checking*, ainsi que les questionnaires EWSD et Cann-L, ont permis d'examiner les habitudes d'approvisionnement des consommateur·trice·s de cannabis dans le canton de Vaud.

3.5.1 Description des échantillons

Dans cette section consacrée à l'approvisionnement et aux modalités d'achat, les échantillons de fleurs et de résines sont regroupés. Les échantillons pour lesquels aucune information n'a été transmise par l'usager·ère ont été retirés. Ces cas restent marginaux pour la majorité des sources, mais concernent plus de 200 échantillons dans le cadre des données *Drug Checking*.

Lorsque l'on regroupe l'ensemble des données, les modes d'approvisionnement se répartissent comme suit : l'achat représente 78,0 %, le don 16,9 % et l'autoproduction 5,1 %. Concernant les sources d'achat, les dealer·euse·s sont clés dans 49 % des cas, suivis par les ami·e·s/connaissances avec 45 %. Les réseaux sociaux ou applications de messagerie ne représentent que 2,3 % des situations (Tableau 5).

Tableau 5 : Approvisionnement et modalités d'achat des échantillons de cannabis (fleurs et résines combinées)

	CannCheck			Drug Checking			EWSD Vaud			Cann-L			
	N		n	N		n	N		n	N		n	
Mode principal d'approvisionnement	59			123			196			2127			
Achat	37	62,7%		117	95,1%		133	67,9%		1666	78,3%		
Don	4	6,8%		2	1,6%		52	26,5%		366	17,2%		
Auto-production ¹	18	30,5%		4	3,3%		11	5,6%		95	4,5%		
Modalité principale d'achat	37			117			242			1332			
Dealer·euse	19	51,4%		38	32,5%		93	38,4%		696	52,3%		
Ami·e/Connaissance	14	37,8%		72	61,5%		89	36,8%		602	45,2%		
Réseaux sociaux/App. messagerie				1	0,9%		35	14,5%		4	0,3%		
Marché Internet/Darknet				5	4,3%		3	1,2%		21	1,6%		
Essais pilotes	4	10,8%		1	0,9%		22	9,1%				9	0,7%
Magasin non-autorisé													

Note. Principal = la plupart du temps ou (presque) toujours. Dans les questionnaires EWSD et Cann-L, plusieurs modalités principales pouvaient être indiquées, de même qu'aucune. ¹ La proportion d'auto-culture est plus élevée dans le dispositif CannCheck que dans les autres sources de données.

3.5.2 Rapport entre modalité d'achat et prix au gramme

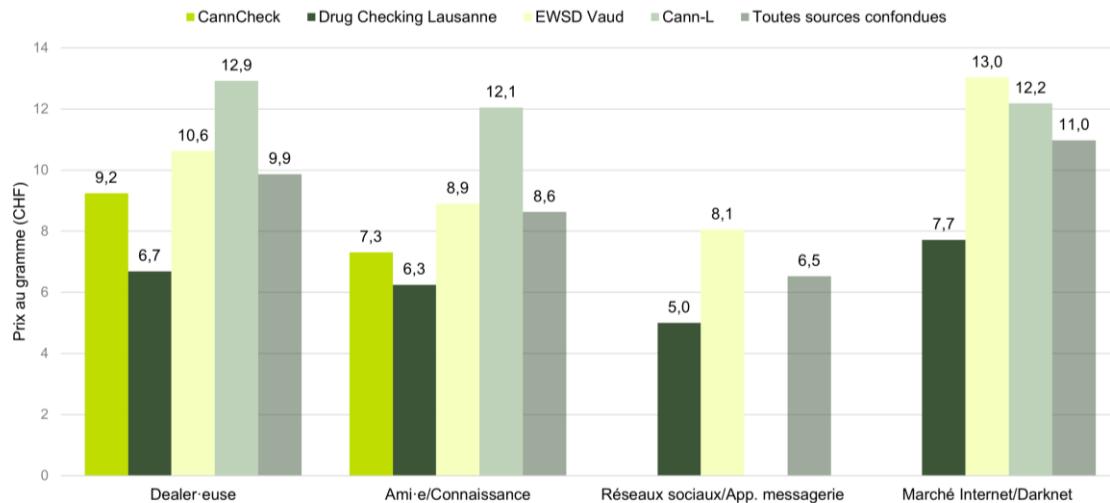
Finalement, ce rapport examine une éventuelle variation des prix du cannabis (fleurs et résines regroupées) selon les modalités d'achat sur le marché illégal.

Les approvisionnements auprès d'ami·e·s/connaissances et via les réseaux sociaux ou les applications de messagerie se distinguent par des prix moyens plus faibles (respectivement 8,60 CHF/g et 6,50 CHF/g). À l'inverse, les achats réalisés auprès d'un·e dealer·euse ainsi que sur Internet/Darknet, se caractérisent par des prix moyens supérieurs (respectivement 9,90 CHF/g et 11 CHF/g). Bien que les résultats suggèrent des différences de prix au gramme selon les modalités d'achat (Figure 13), ces différences ne sont pas significatives ($\chi^2(3, N = 1997) = 3,76, p = .29$)¹⁶.

En outre, le prix au gramme en fonction de la modalité d'achat diffère selon les différentes sources de données. Cela suggère que les variations liées aux différents systèmes de collecte, notamment les profils des consommateur·trice·s, le contexte et modalités de récolte de données, influencent les niveaux de prix observés. A nouveau, les différences ne sont pas significatives. En l'absence d'analyses complémentaires, il demeure difficile d'isoler précisément le rôle des modalités d'achat dans les fluctuations de prix au sein du marché illégal.

¹⁶ Les différences de prix selon les modalités d'achat ont été évaluées à l'aide d'un test non paramétrique (Kruskal-Wallis), car les données ne suivent pas une distribution normale (Shapiro-Wilk, $p < .05$).

Figure 13 : Prix au gramme selon la modalité principale d'achat des échantillons de cannabis (fleurs et résines)



Note. Principal = la plupart du temps ou (presque) toujours.

3.5.3 Synthèse

L'analyse des données *CannCheck*, *Drug Checking*, *EWSD* et *Cann-L* met en évidence que, dans l'ensemble, l'achat constitue de loin la pratique d'approvisionnement la plus fréquente, tandis que le don et l'autoproduction sont plus marginales, bien que non négligeables. Parmi les acheteur·euse·s, les modalités se concentrent principalement autour de deux canaux : les dealer·euse·s et les ami·e·s/connaissances, qui représentent ensemble la quasi-totalité des transactions. Les achats via réseaux sociaux, darknet ou magasins non autorisés restent minoritaires et s'observent surtout dans les enquêtes de plus grande ampleur. Enfin, il semblerait que les prix varient selon les modalités d'achat : auprès d'un·e dealer·euse le gramme de cannabis revient environ à 10 CHF, contre environ 8,50 CHF auprès d'ami·e·s/connaissances.

Dans ces analyses, les fleurs et les résines de cannabis ont été regroupées et traitées conjointement.

4 Limites

L'ensemble des analyses présentées dans ce rapport reposent sur plusieurs sources de données qui présentent toutes des limites méthodologiques.

Plusieurs bases de données, notamment *CannCheck*, le *Drug Checking* et l'enquête ESWD, reposent sur des échantillons de taille limitée et qui ne sont pas non plus représentatifs. Le recours à des participant·e·s volontaires, recruté·e·s par des canaux spécifiques, introduit des biais d'auto-sélection et empêche de généraliser les résultats à l'ensemble du marché du cannabis. Certaines bases, comme celles issues des saisies policières, ne reflètent par ailleurs qu'un sous-ensemble particulier du marché (produits interceptés par la police), ce qui limite la portée des comparaisons.

Une partie substantielle des informations collectées reposent sur les déclarations de participant·e·s (prix payé, quantité achetée, modalités d'acquisition), exposant l'analyse à des biais de mémoire ou d'estimation. Certaines variables ne sont pas systématiquement renseignées ou ne peuvent pas être mises en correspondance entre bases, comme l'absence d'information sur les prix dans les données de l'ESC ou l'absence de taux de THC dans Cann-L. Ces lacunes limitent la possibilité de réaliser des analyses croisées complètes. Dans plusieurs cas, les taux de THC ne peuvent pas être directement associés aux données contextuelles (prix, origine, modalité d'achat), restreignant les analyses.

Les bases analysées proviennent de contextes différents (local, régional, ou expérimental) ce qui affecte potentiellement la comparabilité des résultats. Les systèmes de collecte varient aussi (questionnaires auto-rapportés, saisies policières, analyses en laboratoire), tout comme le type de population concerné. Cette diversité méthodologique conduit à des niveaux de précision ou de fiabilité inégaux et peut masquer ou amplifier artificiellement certaines différences au sein du marché du cannabis.

La mise en comparaison des différentes sources a nécessité un travail de recodage et parfois une réduction du niveau de précision de certaines variables, notamment concernant les modalités d'achat. Cette harmonisation, indispensable pour obtenir des catégories comparables, entraîne inévitablement une perte d'information et peut atténuer certaines nuances propres à chaque source de données.

5 Conclusions

L'analyse conjointe de données provenant des saisies policières vaudoises, des dispositifs *CannCheck* et *Drug Checking*, de l'enquête EWS et de l'étude Cann-L permet de caractériser et d'examiner certaines dynamiques du marché illégal du cannabis dans le canton de Vaud.

Les résultats confirment la forte hétérogénéité de ce marché, tant en termes de composition en THC des produits que de prix et de modalités d'approvisionnement. Les fleurs présentent des teneurs en THC relativement homogènes autour de 13-15 %, tandis que les résines se caractérisent par des concentrations plus élevées (environ 30 %) et une variabilité plus importante, avec une augmentation notable observée depuis 2023. Le prix moyen au gramme est estimé à environ 10 CHF pour les fleurs et 8 CHF pour les résines, sans corrélation significative avec le taux de THC, soulignant que d'autres facteurs structurels et contextuels pourraient influer sur le prix sur le marché illégal. Rapporté à la teneur en THC, le coût moyen s'élève à 66 CHF par gramme de THC pour les fleurs et 26 CHF par gramme de THC pour les résines, ce qui montre que le THC est nettement moins cher dans les résines.

Les résines de cannabis semblent faire un retour spectaculaire sur le marché du cannabis vaudois où elles constituent le produit le plus dosé en THC mais aussi le moins cher en moyenne. Toutefois, la grande hétérogénéité des prix et surtout des taux de THC suggère aussi qu'elles créent un marché très instable avec un niveau d'incertitude très élevé pour les personnes qui la consomment.

Les analyses mettent également en évidence l'importance des effets de volume, l'acquisition de plus grandes quantités étant souvent associée à des prix plus bas ; néanmoins, il existe une coexistence de petites et de grandes transactions sur le marché. L'achat constitue le mode d'approvisionnement prédominant, réalisé principalement auprès de dealer·euse·s ou de réseaux d'ami·e·s et de connaissances. Les autres modalités, telles que le don ou l'autoproduction, représentent environ 20 % des cas et restent marginales. Ces résultats suggèrent aussi que les pratiques d'acquisition et la structure du marché contribuent à la dynamique des prix.

En comparaison avec le marché noir, le projet pilote Cann-L propose des produits dont les taux de THC moyens sont proches (fleurs) ou inférieurs (résines) à ceux du marché noir, à des prix compétitifs, similaires aux prix moyens pour de petites quantités de cannabis illégal. Globalement, si l'on excepte les produits fortement dosés et/ou à prix très bas, ainsi que les rabais de quantités, le projet pilote Cann-L paraît parfaitement bien placé pour concurrencer une grande partie du marché noir, ce dont attestent aussi les premiers résultats de l'étude (Udrisard et al, 2025).

L'exploitation conjointe de sources hétérogènes, malgré leurs limites méthodologiques et leur caractère non représentatif, fournit un cadre innovant pour appréhender les tendances générales du marché illégal de cannabis vaudois. Les résultats soulignent l'intérêt d'intégrer des dispositifs de mesure directe de la composition des produits, ainsi que des enquêtes auprès des consommateur·trice·s pour évaluer les caractéristiques du marché et anticiper les impacts des politiques publiques et des essais pilotes de régulation.

Enfin, cette étude met en évidence la nécessité de poursuivre la collecte de données longitudinales et diversifiées afin de confirmer les tendances observées, en particulier l'augmentation des concentrations en THC des résines et l'évolution des pratiques d'approvisionnement. Ces éléments constituent des indicateurs précieux pour informer la conception et l'évaluation de futurs modèles de régulation du cannabis, tout en contribuant à une approche pragmatique de réduction des risques au sein du marché illégal.

Bibliographie

- Ben Lakhdar, C., & Massin, S. (2025). *Taille des marchés des drogues illicites en France (2010–2023)*. Paris : Observatoire français des drogues et des tendances addictives. <https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2025-12/note-marches-stupefiants-2025.pdf>
- Chavanne, J., Schmidhauser, V., Udrisard, R., & Zobel, F. (2025). *Enquête Européenne en Ligne sur les Drogues : Principaux résultats de l'enquête suisse 2024*. Rapport de recherche N° 177. Lausanne : Addiction Suisse.
- European Union Drugs Agency (EUDA). (2025). *Cannabis : situation actuelle en Europe (Rapport européen sur les drogues 2025)*. https://www.euda.europa.eu/publications/european-drug-report/2025/cannabis_fr#edr25-section-cannabis-market
- European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (EMCDDA) & Europol. (2023). *EU Drug Market: Cannabis: In-depth analysis*. https://www.emcdda.europa.eu/publications/eu-drug-markets/cannabis_en
- Groupement romand d'études des addictions (GRE). (2025). *Factsheet Cannabis n°1 – La LPCan en bref*. <https://grea.ch/wp-content/uploads/2025/09/1.-La-LPCan-en-bref.pdf>
- Hoff, O. (2022). *Cannabis in the Swiss economy. Economic effects of current and alternate regulation in Switzerland*. Genève : Université de Genève (Sociograph - Sociological Research Studies, 58).
- Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (LStup), RS 812.121. (1951). *Recueil systématique du droit fédéral suisse*. https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1952/241_241_245/fr
- Mavrot, C., Hadorn, S., & Novet, B. (2024). *Analyse des résultats des essais pilotes de cannabis dans les villes suisses – Première partie, 2023 à mi-2024*. Étude sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Université de Lausanne, Institut des sciences sociales et Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut für Nonprofit und Public Management.
- Office fédéral de la statistique (OFS). (2024). *Loi sur les stupéfiants (LStup): Infractions de consommation par substances et répartition des substances consommées*. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droit-penal/police/substances-stupefiantes.assetdetail.34387416.html>
- Société Suisse de Médecine Légale (SSML). (2023). *Statistiques de THC*. <https://sgrm.ch/de/forensische-chemie-und-toxikologie/fachgruppe-forensische-chemie/statistiken-thc/>
- Udrisard, R., Chavanne, J., & Zobel, F. (2025). *Cann-L : l'alternative responsable au cannabis illégal. État des lieux et premiers résultats*. Rapport de recherche N° 180. Lausanne : Addiction Suisse.
- Zobel, F., Esseiva, P., Udrisard, R., & Samitca, S. (2020). *Le marché des stupéfiants dans le canton de Vaud : Les cannabinoïdes*. Lausanne : Addiction Suisse, École des sciences criminelles, & Unisanté.